

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Mercredi 11 décembre 2024

Présents : Élise Barou, Alex Billis, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Paul et Michèle Palmier, Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusés : Cécile Billis

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : mercredi 8 janvier 2025 à 14h30 au Moulin.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 6 novembre 2024 :

Le bureau approuve ce compte-rendu envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l’Intranet.

2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

2.1 – Marché de Magneux-Hauterive des 7 et 8 décembre :

André signale la faible fréquentation malgré une installation satisfaisante. Chiffre d’affaire : 360€ (coût du stand 100€).

Journée du Boudin à Boën 10 novembre : 576.70€

Marché d’Essertines-en-Châtelneuf 17 novembre : 379.70€

2.2 – Fréquentation Moulin :

L’estimation de la **fréquentation 2024 est de 9791 visiteurs**, sachant que le chiffre d’affaires boutique pour les entrées/visites 2024 régresse de 10.55% par rapport à 2023 (10946 visiteurs reçus en 2023 cf données CR AG du 1^{er} mars 2024).

À partir de l’ouverture 2025, il est rappelé que les chiffres des acheteurs/gratuits/Enquêtes Game seront saisis périodiquement et archivés par la trésorière. Ainsi, les boutiquières doivent noter systématiquement ces entrées comme actuellement, et sont désormais dispensées d’entrer ces chiffres dans la caisse avant la clôture de journée. (cf bureau du 061124)

2.3 – Emprunt pour investissements :

Un emprunt de 17.000€ a été négocié auprès de la banque (Mr Peycelon) pour l'achat du tracto-pelle Bobcat à 13 000€, fournitures pour réfection cheminements et ordinateur portable pour Magali.

Selon infos bancaires parvenues aux membres du bureau après réunion : taux 3.7%, durée 36 mois, mensualité : 499.64€ + frais de dossier 150€, sachant que deux emprunts antérieurs vont se terminer en janvier et juillet prochains.

2.31 – Assurances – prospection :

L'assurance du tracto-pelle a été négociée par André avec l'assureur Allianz à Feurs au tarif de 480€ alors que notre assureur Generalli nous la proposait à 652€.

Compte tenu de cet écart de tarifs entre les 2 compagnies d'assurance, il est prévu qu'un agent Allianz se rende sur notre site pour étudier l'ensemble de nos contrats d'assurances et nous faire une proposition tarifaire.

2.4 – Labels Tourisme & Handicap – Atout France :

Le Moulin s'est vu reconduire les labels pour les handicaps auditif, visuel, mental et moteur.

3 – POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :

3.1 – Comparaison janvier à novembre 2024 avec même période de 2023 :

Chiffre d'affaires global : - 5.48%

Ventes d'huiles : - 1.98%

Ventes tourteaux : - 14%

Entrées-visites : - 10.55%

Boutique/ventes : - 7.52%

4 – POINT SUR LES COMMISSIONS – décisions validées par le bureau :

4.1 – TRAVAUX :

Point fait par Jean-Yves / André / Alex sur les travaux.

- Réfection cheminements, les 19, 20 novembre avec participation de 10 à 12 bénévoles (120 bétonnières).

- Reste à faire :

Emplacements des tables de pique-nique,

Escaliers allant vers la turbine,

Palier intermédiaire (virage) arrivée du public

- Mission « Sauvez le bief », coupes d'arbres et fuites rebouchées (Benoît, Pierre-Yves, Alex, Jean-Yves) afin de réduire la perte d'eau du bief. Travaux à poursuivre

Une séance de travaux pour installation hotte aspirante au tré d'iol est programmée mercredi 18 décembre.

4.2 – BOUTIQUE réunion du 2 décembre :

CR commenté en séance par Michèle et [consultable en ligne sur l'Intranet.](#)

Évolution du tarif des huiles au 1^{er} janvier 2025 validée par le bureau:

- Colza bio en litre : passe de 13.20€ à 14.90 €
- Colza bio en ½ litre : passe de 8.00€ à 8.90 €
- Colza bio en ¼ litre : passe de 6.00€ à 6.70 €
- Colza en litre : passe de 11.50€ à 12.50 €
- Colza en ½ litre : passe de 7.10€ à 7.60 €
- Colza en ¼ litre : passe de 5.10€ à 5.30 €

Une réunion boutique sera organisée en janvier 2025 pour ajustement tarifs autres produits.

4.21 – Réaménagement espace stockage (fenière)

Sera effectué au plus tôt et avant la réouverture de février, avec étagères métalliques (profondeur 40 cm) et armoires métalliques fermant à clé.

Chaque membre du Bureau est appelé :

- à prospecter via son réseau personnel ou Internet afin de trouver le matériel au meilleur coût.
- à signaler par mail les résultats de leurs investigations.

5 – QUESTIONS DIVERSES

5.1 – Prime de fin d'année du personnel :

- Pierre-Yves reconduction de la Prime Partage de Valeur 1.500€ déjà accordée en 2023 (PPV exempte de cotisations sociales et défiscalisée)

- Magali, compte tenu de sa présence d'abord en CDD ½ temps à/c de février 2024 puis en CDI ¾ temps depuis le 1^{er} novembre, bénéficiera d'une PPV de 600€.
Après échanges, le bureau unanime valide ces décisions.

5.2 – Presse à huile circulaire et à roulettes (Maclas) – acquisition par le Moulin au prix de la ferraille :

Cette proposition d'acquisition présentée par Jean-Yves reçoit l'accord du bureau.

5.3 – Mails perdus / factures non parvenues :

Pour régler ce problème récurrent depuis de nombreuses années, le bureau décide de solliciter l'expertise d'un informaticien. A partir des constats, un contact sera pris auprès d'INFORMA 9, bd Gambetta à Montbrison (Benjamin Gouttefarde) pour rendez-vous au Moulin (avec André, Annie, Janine T.) afin d'établir un diagnostic informatique dès la 1^{ère} quinzaine de janvier 2025.



5.4 – Panneau explicatif évolution du bâti du Moulin à huile :

Un projet de panneau est présenté en bureau qui le valide après amendements du texte.

Un panneau descriptif de l'amenée d'eau au Moulin est aussi en projet. Présenté vers la turbine lors des visites guidées, il remplacera la dernière étape vers le pont.

Ces modifications seront explicitées aux bénévoles guides lors du lancement de saison 2025.

5.5 – Invitation pour vente huiles à l'expo-vente « Vins rebelles » (Mr Moine) Château de Bouthéon les 5 et 6 avril 2025 : Le bureau ne donne pas suite.

5.6 – Ordinateur portable + abonnement cloud + transfert d'appels et répondeur, pour travail en distanciel de Magali les mercredis matins (10h à 12h) cf réunion bureau 061124 - point 2.3 :

André indique que ce matériel sera configuré la semaine prochaine afin d'équiper Magali et ainsi lui éviter frais de déplacement et temps de trajet.

5.7 – Formation de Magali pour mises à jour sites Internet et Intranet :

André indique qu'il lui dispensera cette formation en janvier 2025 ; période creuse propice pour cet apprentissage par Magali.

5.8 – Analyse de nos huiles par laboratoire Itegr (à Peyssac en Gironde) :

Pour éviter ces frais, Gilles se propose de rechercher des informations pour un auto-contrôle.

5.9 – Changement de puissance du compteur EDF pour éviter disjonctages :

Une prospection sera faite auprès d'EDF par André pour passer de 12kw à 15kw.

5.10 – La nouvelle épicerie de St-Bonnet souhaite vendre nos huiles :

Le bureau donne son accord.

Des fiches tarifs-revendeurs sont à établir par André.

5.11 - Contrats de travail et autres contrats importants signés pour le compte du Moulin :

Compte tenu notamment des déconvenues constatées à posteriori et à 2 reprises en 2024 par les membres du Bureau concernant des contrats de travail, il est décidé que tout contrat d'importance engageant le Moulin et notamment les contrats de travail devront, avant leur signature par les parties, faire l'objet d'une transmission pour étude et validation par le Bureau.

5.12 – Terminal de Paiement Électronique (TPE) règlements par CB :

En raison :

- des informations peu satisfaisantes fournies par un agent reçu au Moulin
- du coût de location de ce matériel (30.29€/mois)

Gilles est chargé d'étudier plus avant les conditions contractuelles de cette location de terminal.

6 – INFORMATIONS DIVERSES :

6.1 – Don fait au Moulin :

La lettre de remerciements au donateur est portée à la connaissance du bureau.

6.2 – Remerciements reçus au Moulin :

- 6.21 : Famille de Cécile pour le geste fait par le Moulin lors du décès de son papa.
- 6.22 : *Club Amitié et Partage* de Châtelneuf pour le don fait par le Moulin pour leur concours de belote.
- 6.23 : Suite au décès de Jeanine P, et compte tenu du nombre très important de messages reçus, Jean-Yves indique qu'un article de presse de remerciements sera publié par sa famille

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT